
AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Dépôt du rôle de perception 2026

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité :

- que le rôle de perception pour l'année 2026, confectionné en conformité avec le règlement portant le numéro 832 adopté le 20 janvier 2026, est complété et déposé à mon bureau;
- que la municipalité procédera à l'envoi des comptes de taxes dans les prochains jours;
- que le rôle de perception peut être consulté à la mairie, 6850, chemin Montauban.

Donné à Saint-Damien, le 6 février 2026.



Hugo Allaire
Directeur général et greffier-trésorier

